

## Les régions du Québec dans le monde [13]

### Mieux connaître les violences urbaines

Dans les sociétés démocratiques, les perturbations de l'ordre public survenues à la suite d'un regroupement de personnes sont aujourd'hui bien connues et mieux appréhendées par les autorités. Le croisement de différents critères (acteurs, cibles, contexte socioéconomique et politique, déroulement des événements) permet de distinguer cinq types de violences collectives en milieu urbain :

- des incivilités et du vandalisme mineurs;
- des conflits entre gangs;
- des phénomènes de débordement;
- des affrontements ethniques;
- des assauts dirigés contre les autorités publiques.

#### Incivilités et vandalisme mineurs

Toutes les municipalités affrentent un jour ou l'autre le phénomène des « incivilités » perçues comme un défi à l'ordre public. Quoique mineurs (bousculades ludiques d'individus obstruant un passage public, regroupement bruyant, clamour ponctuelle ou chahut nocturne, etc.) ces actes ne sont pas sans conséquence.

La multiplication de ce type d'incivilités, notamment dans un lieu géographiquement limité (les abords d'une école, d'un stade, d'un parc ou de débits de boissons), accroît en effet le sentiment d'insécurité, mais aussi la délinquance et le vandalisme. Dès lors que le civisme, le respect des convenances et des bonnes manières usuelles, s'atténue, la solidarité entre citoyens est altérée. Le lien naturel entre les citoyens s'estompe et une méfiance généralisée peut rapidement s'installer, qui perturbe le bon fonctionnement du milieu urbain. En outre, on assiste à un durcissement du discours sur « l'insécurité », nourri par

celui de la « peur de l'insécurité », et on associe spontanément cette menace, réelle ou hypothétique, à certains groupes sociaux.

En revanche le caractère indéfini de ces incidents constraint l'action des forces de l'ordre qui ne peuvent réprimer que des infractions prévues par la loi ou par des règlements municipaux. D'où une vraie difficulté pour les autorités politiques et administratives des grandes et des petites villes à évaluer et à agir opportunément. Dans leur politique de sécurité, elles doivent rechercher un équilibre afin d'empêcher la désertion de l'espace public sans pour autant instaurer un contrôle jugé comme un harcèlement permanent ou discriminatoire.

#### Conflits entre gangs

À caractère criminel, ce type de violence urbaine oppose des bandes pour le contrôle d'un territoire ou de commerces illicites. Le service de police de la Ville de Montréal définit ainsi le gang de rue : « un regroupement d'individus, habituellement des adolescents ou de jeunes adultes, privilégiant l'utilisation de la force, de l'intimidation, dans le dessein d'accomplir avec une certaine régularité des actes criminels à caractère violent ».

#### Phénomènes de débordement

Il s'agit de rassemblements de masse organisés, de nature politique, sportive voire culturelle, qui dégénèrent avec une perte de contrôle non seulement des organisateurs, mais aussi des forces de l'ordre, pourtant généralement mises en alerte. Les violences survenues à l'occasion d'une célébration officielle (Fête nationale), d'une rencontre sportive (phénomène du hooliganisme en

Grande-Bretagne) ou les débordements qui ont accompagné les sommets du G8 ou le Sommet des Amériques à Québec sont fréquemment cités en exemple.

### Affrontements ethniques

Caractérisées en premier lieu par un comportement de repli ethnique, ces violences urbaines s'inscrivent le plus souvent dans une logique de défense de territoire qui sépare quasi hermétiquement les communautés. Les violences intercommunautaires se sont multipliées ces dernières années notamment au Royaume-Uni en 2001 et 2005 (heurts entre blancs d'origine modeste et communauté asiatique à Bradford et Oldham, et entre communauté noire et communauté asiatique à Birmingham), en Allemagne en 2005 (contre les Turcs), en Australie en 2006 (contre les ressortissants du Moyen-Orient), en Espagne en 2007 (à Madrid, contre les Latino-Américains).

### Assauts dirigés contre les autorités publiques

Ces affrontements ont un caractère protestataire à l'encontre d'une situation ressentie comme injuste et une dimension anti-policière forte. Les acteurs cherchent la confrontation avec la police et s'attaquent également aux installations publi-

ques censées symboliser l'État ou la « majorité oppressante ». Ce type de violence finit souvent par éclater à la suite de la pratique de relations conflictuelles au quotidien avec la police. À des degrés d'intensité variés, de tels évènements ont eu lieu aux États-Unis (1992), en Australie (2004, 2007), en France (2005) et aux Pays-Bas (2006).

Facteur de complexité supplémentaire pour les autorités publiques, tous ces types de tensions peuvent se combiner. Les phénomènes de violences urbaines peuvent aussi se découper en phases au cours desquelles interviennent successivement ou simultanément plusieurs catégories d'acteurs : les protagonistes initiaux, les vandales ou « casseurs » qui profitent d'une manifestation de mécontentement pour se livrer à des déprédatations, les « émeutiers » qui veulent en découdre avec les représentants de l'ordre (policiers, pompiers, ambulanciers), les « pilleurs » qui cherchent à obtenir un gain, les « médiateurs » qui tentent de calmer le jeu et les « spectateurs », ces derniers se partageant entre ceux qui tolèrent et ceux qui désapprouvent. Enfin, certains acteurs peuvent changer de rôle ou de positionnement au cours du même regroupement.

**Les chercheurs de L'Observatoire de l'administration publique  
ENAP : l'Université de l'administration publique**